

Traçabilité des substances – gestion de l'obsolescence

Production performante



Anticiper et cartographier les substances réglementées (REACH / ROHS / SVHC / CMR)

VOS ATTENTES

Vous souhaitez :

- Savoir si vos articles/procédés sont impactés par des substances réglementées (REACH / ROHS / CMR)
- Anticiper l'obsolescence des substances réglementées (REACH / ROHS / CMR)
- Disposer d'éléments de réponse pour des demandes clients (déclaration concernant les 0,1% de substances SVHC, déclaration de conformité ROHS)
- Préparer les projets de substitution

NOS SOLUTIONS

Nos solutions :

1. 1. Décomposition hiérarchique de l'article et des données d'entrée
2. 2. Identification des matériaux
3. 3. Evaluation des risques, anticipation des obsolescences
4. 4. Analyse de la composition chimique si nécessaire

A partir des données de l'entreprise :

- Analyse des Fiches de Données de Sécurité (FDS)
- Analyse des déclarations fournisseurs (présence de SVHC à plus de 0,1%)
- Identification des substances réglementées et dangereuses : SVHC (liste candidate, liste d'autorisation (ANNEXE XIV) et restrictions (ANNEXE XVII))

A partir des connaissances du CETIM :

- Analyse des différents matériaux par expertise et grâce à une veille continue
- Détermination des substances potentiellement présentes dans les matériaux / procédés
- Inventaire des matériaux et procédés mécaniciens impactés par REACH et/ou RoHS

VOS BÉNÉFICES

Pourquoi choisir le Cetim ?

- Nos compétences métiers mécaniciens : traitement de surface, matériaux métalliques et polymères, associées à l'expertise de la réglementation
- Expertise de traçabilité des matériaux métalliques et polymères pouvant contenir des substances réglementées
- Implication du CETIM dans les commissions de normalisation
- Nombreux retours d'expérience auprès de grands donneurs d'ordre et également PME et ETI



Service Question Réponse

Tél. : +33 (0)970 821 680

sqr@cetim.fr

www.cetim.fr

